



CENTRE ALPHA-SOURD

"On entend par les yeux et on parle par les mains"

CSLE - 181M

C. G. - LOI ÉLECTORALE

MÉMOIRE

Déposé à la commission spéciale sur la loi électorale

Par le Centre Alpha-Sourd

Centre Alpha-Sourd

7400 Boul. Saint-Laurent local 25
Montréal (Québec) H2R 2Y1

TEL : 514-278-5334
TÉLÉC : 514-279-8120
COURRIEL: casourd@hotmail.com
Site : www.alphasourd.org

Un groupe d'alphabétisation

Populaire des personnes sourdes

et sourdes aveugle.

Le Centre Alpha-Sourd se joint aux groupes dans la défense des droits des personnes analphabètes. Nous présentons ce mémoire pour convaincre le gouvernement de réagir et d'accepter de rendre accessible le bulletin de vote afin de favoriser la participation de tous. Nous tenons à souligner que la grande majorité (85%) des Sourds ont un problème avec la lecture et l'écriture. Malgré la loi : Interprète [L.E., art. 349], nous pensons qu'ils sont doublement au dépourvu d'exercer le droit de vote. Comment se sentir libre d'agir étant donné qu'ils sont obligés d'être accompagnés et faire lire le bulletin pour eux.

<<Ce n'est pas tout de donner le droit de vote, encore faut-il que tous les citoyens puissent exercer ce droit. Pour favoriser la participation des personnes analphabètes au processus électoral, le bulletin de vote avec photo semble un moyen adéquat, mais il faut aussi créer des lieux de débats accessibles pour qu'elles puissent défendre leurs intérêts et être bien informées>>.1

Nous avons le devoir de convaincre le gouvernement de l'importance de réagir face au peu de participation à la vie démocratique d'un trop grand nombre de pourcentage de la population du Québec.

À l'automne 2001, un sondage 2, effectué auprès de personnes peu alphabétisées sur leur participation aux élections, éclaire sur certains points. La moitié des répondants perçoivent l'importance d'agir et d'accomplir son devoir de citoyen. Mais en contre partie, le fait de ne pas comprendre a une influence majeure sur la motivation de le faire.

L'amélioration et la clarification du processus apparaissent comme idées maîtresses d'une meilleure participation des personnes peu alphabétisées.

1 Andé Vecerina, le monde alphabétique, automne 1998, RGPAQ, page 52

2. Sondage automne 2001 par RGPAQ auprès des personnes alphabétisées qui fréquentent le groupe d'alphabétisation populaire.

Pour terminer, il est clair qu'il est essentiel d'aider les personnes peu alphabétisées à comprendre notre processus électoral. Dans le cas d'élections où les enjeux ne rejoignent pas directement les gens, il est difficile de les amener à aller voter. L'amélioration du processus, ainsi qu'un effort afin d'accroître la clarté de l'information en provenance du gouvernement et des partis seraient des atouts majeurs pour faciliter la participation des personnes peu alphabétisées à la vie démocratique. Ainsi, ces personnes pourraient donner leur opinion et prendre une part active à la vie de la collectivité afin d'influencer eux aussi notre société. Réciproquement, notre société devrait à son tour tenir compte de personnes qui représentent près de 40 % de l'électorat !

La situation actuelle :

- Les personnes qui fréquentent les groupes en alphabétisation populaire vont peu voter. On pourrait en déduire que les personnes peu alphabétisées non rejointes par les groupes y vont encore moins étant donné qu'elles ont encore moins accès à l'information en général, ou à de l'information vulgarisée.
- Malgré des **mesures d'accompagnement**, le processus actuel n'invite pas à exprimer son droit de citoyen(ne) parce que :
 - ✓ En général, les personnes ne savent pas qu'elles ont droit à un accompagnement³ ;
 - ✓ Elles n'osent pas demander l'aide à laquelle elles ont droit quand elles en connaissent l'existence⁴ ;
 - ✓ Elles votent donc au hasard quand elles ne peuvent identifier les candidates et candidats⁴ ;
 - ✓ La demande de s'identifier comme personne analphabète ou peu scolarisée s'avère humiliante et dévalorisante : les personnes n'apprécient pas la procédure (déclarer sous serment que l'on ne sait pas lire et être accompagné de plusieurs personnes pour voter)⁴ ;
 - ✓ Les personnes qui travaillent au scrutin devraient être au courant de ses mesures d'accompagnement, ce qui n'est pas toujours le cas ;

³ *Le Monde alphabétique*, automne 1998, page 50 à 52

⁴ PARHI, 1998, page 11

- ✓ Dans les petites communautés où tout le monde se connaît, demander l'aide équivaudrait à déclarer publiquement son analphabétisme⁴ ;
- ✓ Il y a bris de confidentialité lorsque que l'on est entouré de représentantEs des partis politiques pour se faire lire le bulletin de vote.
- ✓ Certaines personnes ne sont pas en mesure de demander de l'aide verbalement;

Ceci amène qu'une partie de la population n'exprime pas son choix de société et n'est pas écoutée par les aspirantEs au pouvoir. Le nombre de personnes oubliées varie entre 20 et 40%, dépendamment des régions;

Les partis politiques ne courtisent pas beaucoup cette « clientèle » étant donné qu'elle n'appliquera pas son droit de vote. En conséquence, peu de promesses et de travail sont faits pour répondre aux besoins et aspirations de cette tranche de la population.

Des améliorations qui pourraient être apportées:

(afin de faciliter l'accessibilité du processus électoral aux personnes peu alphabétisées)

- **Concernant le droit de vote :**
 - ✓ Introduction d'éléments visuels permettant aux personnes analphabètes ou peu scolarisées de voter sans avoir à demander de l'aide;
 - ✓ La photo des candidatEs et le logo des partis sur le bulletin de vote, comme il est en vigueur dans plusieurs pays dans le monde, dont certains pays où nous participons à l'aide au processus (Nicaragua, Guatemala);
 - ✓ Un caractère d'impression plus adéquat (plus gros et plus lisible)
- **Concernant l'ensemble du processus :**
 - ✓ Une fiche comparative des enjeux des campagnes électorales et promesses présentées par les différents partis. Soit un modèle standard qui permet de s'y retrouver d'une élection à l'autre, d'un comté à l'autre.

▪ Autre argument :

- ✓ Il faut maintenant aller voter avec une carte d'identité ayant une photo. Pourquoi les candidatEs n'afficheraient pas eux aussi leurs couleurs jusqu'à l'isoloir?

Conclusion

Il y a maintenant plus de 10 ans que des revendications sont faites afin de rendre accessible le processus électoral à l'ensemble de la population du Québec. Au début de nos revendications, le gouvernement ne saisissait pas les besoins de cette grande partie de la population que représentent les personnes peu alphabétisées. Par la suite, nous avons été invités à attendre le momentum, soit d'attendre une réforme électorale en profondeur pour accepter de mettre en place ces changements importants et très peu coûteux.

Maintenant que les deux éléments les plus importants sont réunis, soit la compréhension du gouvernement sur les enjeux de la représentation des personnes peu alphabétisées, et le temps venu pour une réforme en profondeur, nous sommes convaincus que le gouvernement pourra enfin répondre aux exigences d'un système électoral qui tient compte de notre travail et de notre démarche pour rendre accessible le processus électoral à l'ensemble de la population du Québec.

Appui au Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN)

Le **CA-S** appui les recommandations du Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN), dont :

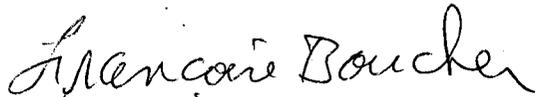
Qu'un mode de scrutin de type proportionnel soit mis en place le plus rapidement possible et qu'il réponde aux résultats suivants :

- Refléter la représentation la plus juste possible du vote populaire,
- Permettre une représentation égale entre les femmes et les

hommes,

- Favoriser une représentation incarnant la diversité ethnoculturelle québécoise
- Favoriser le pluralisme politique,
- Refléter l'importance des régions.

Au nom des personnes peu alphabétisées que nous représentons.



Françoise Boucher coordinatrice